

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

MONITEUR BELGE



17004861

30-12-2016

[BELGISCH STAATSBLAAD]



23 DEC. 2016

Greffe

N° d'entreprise : 428.565.301

Dénomination

(en entier) : SCANTEC

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : 4460 GRACE-HOLLOGNE, RUE D'AWANS, n°105

Objet de l'acte : Démissions/Nominations

Le 15.12.2016, la SA CH&KS, dont le siège social est à 4837 BAELEN, rue du Développement, 3, inscrite à la BCE sous le n°0654.941.921, représentée par ses administrateurs,

-Monsieur Johnny STEYNS, domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue Saint-Vincent, 9 ;

-Monsieur Alain CALIBER, domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue des Réfractaires, 8 ;

-Monsieur Jean-Marie KOHNEN, domicilié à 4711 LONTZEN, Latenbau, 14B ;

-Monsieur Christian HERMAN, domicilié à 4960 MALMEDY (Burnenville), Chemin Du Rûstève, 4.

actionnaire unique de la SA SCANTEC, exerçant à ce titre les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale, prend les décisions suivantes :

1)Elle acte la démission des administrateurs et administrateur-délégué suivants, avec effet au 31.10.2016:

-La SA CH&KS, dont le siège social est à 4837 BAELEN, rue du Développement, 3, inscrite à la BCE sous le n°0654.941.921, dont le représentant permanent est Monsieur Johnny STEYNS, domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue Saint-Vincent, 9 ;

-Monsieur Alain CALIBER, domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue des Réfractaires, 8 ;

-Monsieur Jean-Marie KOHNEN, domicilié à 4711 LONTZEN, Latenbau, 14B ;

-Monsieur Christian HERMAN, domicilié à 4960 MALMEDY (Burnenville), Chemin Du Rûstève, 4.

2)Elle désigne en qualité d'administrateurs, pour une durée de 6 ans à compter du 1.11.2016 :

-La SNC CALIBER & Co, dont le siège social est à 4840 WELKENRAEDT, rue des Réfractaires, 8, inscrite à la BCE sous le n°0667.751.661, dont le représentant permanent sera Alain CALIBER ;

-La SNC STEYNS & Co, dont le siège social est à domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue Saint-Vincent, 9, inscrite à la BCE sous le n°0667.756.314, dont le représentant permanent est Johnny STEYNS ;

-La SNC KOHNEN & Co, dont le siège social est à domicilié à 4711 LONTZEN, Latenbau, 14B, inscrite à la BCE sous le n°0667.736.617, dont le représentant permanent est Jean-Marie KOHNEN ;

-La SNC HERMAN & Co, dont le siège social est à 4960 MALMEDY (Burnenville), Chemin Du Rûstève, 4, inscrite à la BCE sous le n°0667.760.767, dont le représentant permanent sera Christian HERMAN ;

Celles-ci acceptent les mandats conférés.

3)Elle donne pouvoir à Géraldine HORTELAN, ou tout autre avocat du cabinet FOGUENNE et Associés, ayant fait élection de domicile en leurs bureaux à 4800 VERVIERS, Avenue de Spa, n°46 en vue d'assurer les formalités nécessaires en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

Immédiatement après, les administrateurs nommés se réunissent en Conseil d'administration et prennent à l'unanimité la décision de :

1)Désigner en qualité de délégués à la gestion journalière, pour une durée de 6 ans à compter du 1.11.2016 :

-La SNC CALIBER & Co, dont le siège social est à 4840 WELKENRAEDT, rue des Réfractaires, 8, inscrite à la BCE sous le n°0667.751.661, dont le représentant permanent sera Alain CALIBER ;

-La SNC STEYNS & Co, dont le siège social est à domicilié à 4840 WELKENRAEDT, rue Saint-Vincent, 9, inscrite à la BCE sous le n°0667.756.314, dont le représentant permanent est Johnny STEYNS ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2017 - Annexes du Moniteur belge

-La SNC KOHNEN & Co, dont le siège social est à domicilié à 4711 LONTZEN, Latenbau, 14B, inscrite à la BCE sous le n°0667.736.617, dont le représentant permanent est Jean-Marie KOHNEN ;

-La SNC HERMAN & Co, dont le siège social est à 4960 MALMEDY (Burnenville), Chemin Du Rûstâve, 4, inscrite à la BCE sous le n°0667.760.767, dont le représentant permanent sera Christian HERMAN

Celles-ci acceptent les mandats ainsi conférés. Elles porteront le titre d'administrateurs délégués.
Les mandats sont rémunérés selon des conventions séparées.

2) Donner pouvoir à Géraldine HORTELAN, ou tout autre avocat du cabinet FOGUENNE et Associés, ayant fait élection de domicile en leurs bureaux à 4800 VERVIERS, Avenue de Spa, n°46 pour assurer les formalités nécessaires en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

Pour la société,
Géraldine HORTELAN,
Mandataire

Déposés en même temps: l'original du procès-verbal de l'assemblée générale et du conseil d'administration